

**Prédiagnostic écologique  
sur le parc d'activités  
des Portes du Velay  
La Séauve-sur-Semène (43)  
2024**



# Auteur

---



## Yvain Dubois

Ecologia conseils  
610, route du Bussin  
38780 EYZIN-PINET  
06 51 39 37 30 \_ [yvain.dubois@free.fr](mailto:yvain.dubois@free.fr)  
<https://ecologia-participation.fr>

# Sommaire

---

<b>1 Introduction.....</b>	<b>3</b>
<b>2 Méthodologie.....</b>	<b>3</b>
<b>3 Résultats.....</b>	<b>4</b>
3.1 Présentation du site.....	4
3.2 Flore.....	5
3.2.1 Occupation du sol 2024.....	5
3.2.2 Espèces.....	5
3.2.3 Rattachement phytosociologique.....	10
3.2.4 Zones humides.....	11
3.3 Faune.....	13
3.3.1 Oiseaux.....	13
3.3.2 Mammifères.....	14
3.3.3 Reptiles.....	14
3.3.4 Insectes.....	14
<b>4 Enjeux.....</b>	<b>16</b>
4.1 Enjeux liés aux habitats.....	16
4.2 Enjeux liés à la flore.....	16
4.3 Enjeux liés à la faune.....	20
4.4 Enjeux généraux.....	22
4.5 Préconisations.....	24
<b>Annexes.....</b>	<b>25</b>



# 1 Introduction

---

Dans le cadre du projet d'installation de la société NOVALIA sur le parc d'activités des Portes du Velay à la Séauve-sur-Semène (43), la société **Novalia, représentée par M. Arnaud Moulin** a sollicité **Ecologia conseils** afin de réaliser un diagnostic écologique de la zone de projet réalisé durant le printemps.

Cette expertise fait suite à celle réalisée en décembre 2022 par Ecologia conseils sur la même zone d'étude.

## 2 Méthodologie

---

Cette expertise s'est déroulée le 22 mai 2024 et le 4 juillet 2024.

Le printemps 2024 a été caractérisé par une météo assez variable, avec de nombreux épisodes pluvieux. Les deux journées se sont déroulées avec des conditions plutôt ensoleillée avec des passages nuageux, peu de vent, pas de pluie. Les conditions météorologiques ont été plutôt favorables.

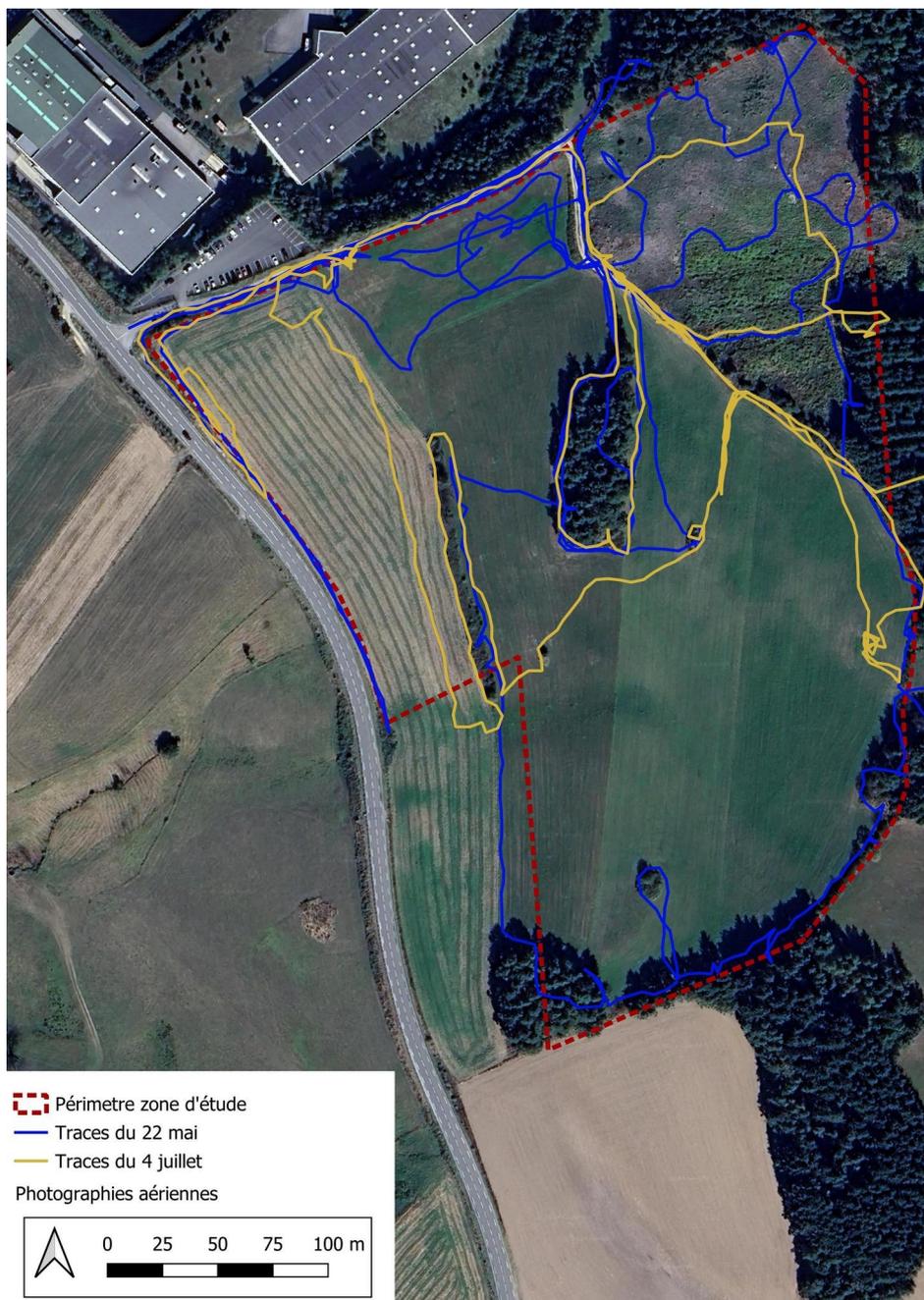
Ce diagnostic avait pour objectif de compléter l'expertise réalisée en décembre 2022 en réalisant deux passages durant la période de reproduction des oiseaux, de vol des insectes et de développement de la végétation afin de :

- mettre à jour la cartographie d'occupation des sols établie en décembre 2022 ;
- établir la liste des espèces reproductrices ;
- compléter les listes d'espèces présentes sur la zone d'étude, tant pour la flore que pour la faune ;
- évaluer les enjeux écologiques en prenant en compte les données recueillies sur le site.

Pour cela, le site et ses abords immédiats (bande d'environ 50 m) a été parcouru à pied avec GPS et paire de jumelles. La carte suivante représente les traces enregistrées par le GPS.

Durant la visite, les différentes espèces d'oiseaux et de plantes ont été notées sur carte et par type d'habitat. En fonction des relevés effectués et à l'aide de différents documents du Conservatoire Botanique National du Massif Central, les différents milieux ont été rattachés, autant que possible, à des habitats naturels.





**Localisation de la zone d'étude et des traces GPS.**



## 3 Résultats

---

### 3.1 Présentation du site

Le site est situé à l'est de la route départementale RD 12, la route est bordée de bermes assez étroites, herbacées avec un fossé. La majeure partie de la zone d'étude (8,87 ha) est couverte par des cultures, constituées ce printemps de céréales et d'herbe. Au nord, une petite parcelle de prairie naturelle fauchée est présente. Les cultures sont parsemées de petits délaissés constitués d'affleurements rocheux. Ces îlots recueillent les pierres issues du dépierrage. Quelques ronces et arbustes s'y développent selon la taille de l'îlot. Dans la partie nord des cultures, un bosquet plus conséquent est présent, tout comme en limite sud. Ces bosquets sont principalement composés de pins sylvestres avec quelques chênes de faible développement. La pointe nord-est de la zone d'étude était occupée par un boisement mixte de pins et de chêne. Ces boisements ont été coupés et laissent place à quelques repousses. Les limites est et sud de la zone d'étude sont constituées de haies variées et de bosquets.

### 3.2 Flore

#### 3.2.1 Occupation du sol 2024

La carte d'occupation des sols de 2024 est globalement similaire à celle de fin 2022 à l'exception notable de boisements au nord-est de la zone d'études qui ont été coupés. L'ensemble de la zone nord-est ayant été passée au gyrobroyeur forestier, les boisements ont laissé place à des repousses d'arbres et au développement des quelques plantes vivaces forestières préalablement installées (Canche flexueuse, Fougère aigle, Digitale en lisière) et à l'installation de plantes pionnières en provenance notamment des prairies adjacentes.

De petites zones humides au sein des cultures et de la prairie ont été identifiées sur le critère de la végétation, elles seront détaillées par la suite.

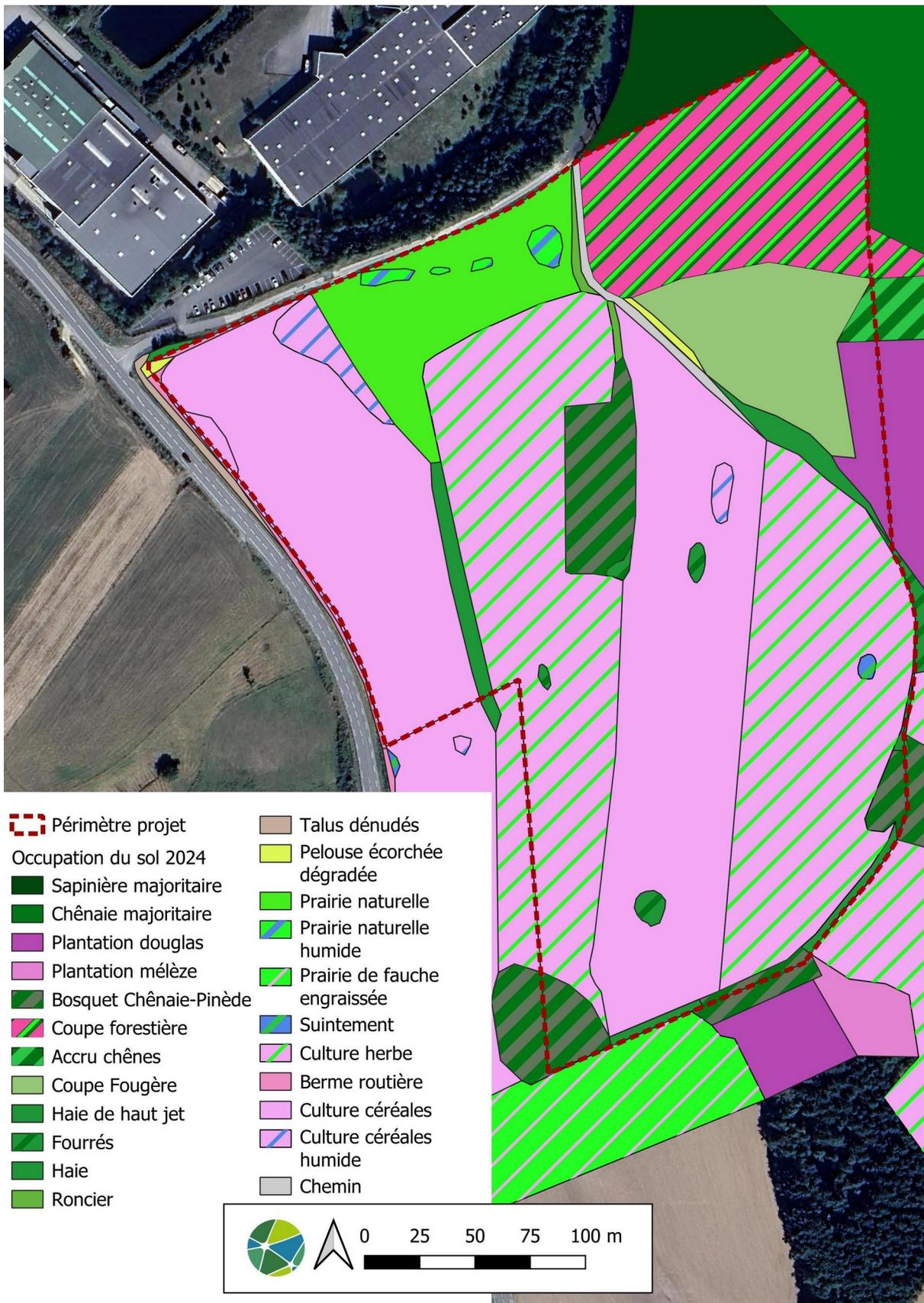
Par rapport à l'expertise de fin 2022, certaines simplifications ont été faites en regroupant

- les « îlots rocheux », « fourrés » regroupés en « Fourrés » ;
- l'« îlot rocheux humide » avec « suintement ».

#### 3.2.2 Espèces

Un total de 181 espèces de flore a pu être déterminé sur la zone d'étude et ses abords immédiats.





**Occupation du sol relevée en 2024**



Formations	Habitat	Surface en zone d'étude (en m <sup>2</sup> )	Description, commentaire	Rattachement phytosociologique
Boisements semi-naturels	Bosquet Chênaie-Pinède	4074	Bosquets composé principalement de Pin sylvestre et de Chêne rouvre, ce dernier principalement en sous-bois	Quercion roboris Teucro scorodoniae - Fagetum sylvaticae
	Accru de chênes	249	Régénération de chêne suite à une coupe forestière. Le milieu est surtout occupé par des fourrés de Genêt à balais et de Fougère aigle.	
	Coupe forestière	10561	Boisement dans la pointe nord-est coupé et passé au gyrobroyeur forestier, colonisé par quelques repousses d'arbre, la canche flexueuse, la fougère aigle et quelques vivaces.	
	Coupe colonisée par Fougère	5193	Ancienne coupe en cours de régénération et passée au broyeur forestier, zone colonisée par la fougère aigle	
	Haie de haut jet	177	Haie située au sud du site comportant de nombreux chênes	
Plantations d'arbres	Plantation douglas	1274	Plantation de Douglas avec quasi-absence de sous-bois et d'autres essences en bordure de la zone d'étude	
Formations ligneuses basses	Fourrés	431	Délaissés en limite de champs, voire à l'intérieur, colonisés par les ronces, framboisier, épilobe à feuille étroite et comprenant quelques arbres (frêne, merisier) avec des fourrés de prunelliers, de genêt à balais, d'aubépine, de sureau noir...	Sambuco nigrae - Salicion capreae
	Ronciers	254	Fourrés bas principalement constitués de ronces	
	Haies	1717	Haies constituées d'arbustes (saule marsault, sureau...) et de quelques arbres plus hauts (merisier)	



Formations	Habitat	Surface en zone d'étude (en m <sup>2</sup> )	Description, commentaire	Rattachement phytosociologique
	Suintement	75	Petit délaissé en bordure ouest des cultures en bas du léger talweg, recueil des eaux de ruissellement et petit suintement avec ronces et joncs. Un autre petit délaissé est présent au sein de la culture d'herbe l'est.	Epilobion angustifolii
Formations herbacées semi-naturelles	Pelouse écorchée dégradée	184	Pelouse rase d'annuelles se développant presque sur le rocher ou dans des zones sableuses granitiques, au coin nord-ouest de la zone d'étude, et en bordure de chemin à l'est. En bord de route, pelouses assez dégradées dégradée par la proximité du champ et la présence de séneçon du Cap. En bordure de chemin, pelouse s'étant développée suite aux coupes.	Thero – Airion Rumici acetosellae - Airetum caryophyllae
	Prairie naturelle de fauche	5821	Prairie de fauche principalement localisée au nord de la zone d'étude. Prairie principalement mésophile mésotrophe où la Knautie d'Auvergne et la Centaurée noire sont bien présentes en bordure de route. En bordure de champ, au sud, une bande de 5-10 m de large est plus eutrophe, conséquence probable de l'apport des champs avoisinants.	Arrhenatherion elatioris Knautio arvernensis- Arrhenatheretum elatioris
	Prairie de fauche mésohygrophile	427	Au sein de la prairie de fauche précédentes, des petites zones de bas fond un peu plus humide, voire de suintements pour celle présente la plus à l'est, à <i>Juncus acutiflorus</i> , <i>Lychnis flos-cuculi</i> , <i>Myosotis scorpioides</i> et <i>Carex leporina</i> .	Ranunculo repentis-Cynosurion cristati Junco acutiflori-Cynosuretum cristati
	Berne routière	114	Formation herbacée des bords de route, proche d'une prairie de fauche engraisée.	Arrhenatherion elatioris Heracleo sphondylii - Brometum hordeacei
Cultures	Culture d'herbe	29513	Prairie temporaire composée, selon les parcelles, de mélange de graminées (dactyle, lolium) et de légumineuses (trèfle, luzerne).	
	Culture de céréales d'hiver	28471	Culture de céréales d'hiver. Adventices principalement composées de la ravenelle et de la véronique de perse, quelques messicoles comme <i>Aphanes</i> sp. et le bleuet surtout présentes au nord-ouest de la parcelle, justifiant en partie le rattachement phytosociologique.	Scleranthion annui (pour la culture de céréale à l'ouest)



Formations	Habitat	Surface en zone d'étude (en m²)	Description, commentaire	Rattachement phytosociologique
	Culture de céréales d'hiver en présence d'humidité	1051	<p>Au sein des champs de céréales décrits précédemment, deux petites zones humides sont présentes. Une à l'est correspond à un petit suintement. Des ornières se sont creusées avec Glycérie, Jonc des crapauds et Persicaire douce.</p> <p>Dans celui à l'ouest, en bordure de prairie fauchée, un bas fond (?) permet le développement d'une formation à Jonc des crapauds et Montie des fontaines au sein des céréales. La faible densité des céréales à cet endroit permet également un fort développement de messicoles comme Apère jouet-du-vent, Bleuet et Matricaire inodore.</p>	<p>Bidention tripartitae</p> <p>Scleranthion annui</p>
	Chemin	547	Chemin	
	<b>Total Résultat</b>	<b>90133</b>		



### 3.2.3 Rattachement phytosociologique

Les documents utilisés sont :

RENAUX B., LE GLOANEC V., LE HÉNAFF P.-M., BIANCHIN N. 2023 - Végétations forestières du Massif central - Catalogue phytosociologique. Conservatoire botanique national du Massif central, 480 pages.

LE HÉNAFF P.M., GALLIOT J.N, LE GLOANEC V., RAGACHE Q. 2021 - Végétations agropastorales du Massif central - Catalogue phytosociologique. Conservatoire botanique national du Massif central, 531 pages.

CULAT A., LE GLOANEC V. 2021 Synopsis des végétations de la région Auvergne-Rhône-Alpes – territoire d'agrément du CBN Massif central. Conservatoire botanique national du Massif central, 425 pages.

LE GLOANEC V. & MERHAN B. 2022. – Liste rouge des végétations. Région Auvergne-Rhône-Alpes. Conservatoire botanique national du Massif central, Conservatoire botanique national Alpin \ Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Auvergne-Rhône-Alpes, Région Auvergne-Rhône-Alpes, 18 p.

**Boisements** : L'ensemble des boisements, haie de haut-jet comprise peut être rattachées aux chênaies mésophiles des sols acides (*Quercion roboris*). L'omniprésence de la Canche flexueuse et de la Germandrée scorodaine en sous-bois mais également du Genêt à balais, du Sorbier des oiseleurs, du Pin sylvestre, du Séneçon à feuilles d'adonis... permet de rattacher ces boisements à l'association de la Hêtraie-chênaie sessiliflore à Germandrée scorodaine (*Teucrio scorodoniae – Fagetum sylvaticae*). Cette association est décrite par la fiche 26 des Végétations forestières du Massif-central (CBN-MC, 2023). Les coupes forestières récentes ne modifient pas le rattachement phytosociologique.

**Prairies** : la prairie au nord de la zone d'étude est une prairie de fauche mésophile mésotrophe. Dominée par des graminées comme la Flouve odorante, la Houlique laineuse, la Fétuque faux-roseau, l'Avoine dorée... Des fleurs sont également présentes comme la Knautie d'Auvergne, la Marguerite, le Saxifrage granulé, les Centaurées jacée et noire... Des gradations de trophie et d'humidité s'observent à travers cette prairie traversée par une zone plus fraîche. Au nord, la prairie se rapproche des Prairies fauchées mésotrophiles collinéennes à Knautie d'Auvergne et Fromental élevé (*Knautio arvernensis-Arrhenatheretum elatioris*) de l'*Arrhenatherion elatioris* avec la forte présence de Knautie d'Auvergne et de Centaurée noire (cf fiche 37 des Végétations agropastorales du Massif-Central, CBN-MC, 2021). Le reste de la prairie est également proche des Prairies fauchées collinéennes à Luzule champêtre et Brome mou (*Luzulo campestris-Brometum hordeacei*) (cf fiche 57 des Végétations agropastorales du Massif-Central, CBN-MC, 2021) du *Brachypodio rupestris - Centaureion nemoralis*. La forme présente sur le site est un peu plus eutrophe, la forme typique est présente aux abords du site dans une petite prairie située à l'est de la zone d'étude. En bordure sud et ouest de cette prairie, le contact avec les champs rend le milieu encore plus eutrophe et la prairie devient nettement dégradée (absence de dicotylédones) sur une bande de 5 à 10 m de large.

Des bas-fonds rendent ponctuellement et temporairement la prairie mésohygrophile, certaines zones tendent alors vers la Prairie mésohygrophile acidoclinophile à Jonc à fleurs aiguës et Crételle à crêtes (*Junco acutiflori-Cynosuretum cristati*) (cf fiche 25 des Végétations agropastorales du Massif-Central, CBN-MC, 2021). Ces zones ne couvrent que quelques dizaines de mètres-carrés et sont assez peu typiques à l'exception d'une zone de



suintements probables le plus à l'est de la prairie, plus typique avec une nappe de jonc à fleurs aïgues et qui couvre environ 200 m<sup>2</sup>.

**Pelouses à annuelles** : de petites zones sont couvertes par des pelouses rases à annuelles dont la Téesdalie à tige nue, la Canche caryophyllée, le Catapode délicat, la Logfie minime... Ces espèces sont typiques du *Thero-Airion* et la formation peut même être rattachée au *Rumici acetosellae - Airetum caryophyllae*. Elles se rencontrent en bordure du chemin au nord-est du site et en bordure du de route au nord-ouest de la zone d'étude. Les surfaces sont réduites et les formations sont assez dégradées.

**Cultures** : les cultures où des adventices sont encore présentes comprennent beaucoup de bleuet et d'aphane des champs. Le Pavot argemone est également présent ainsi que le Scléranthe annuel. Ces différentes espèces typiques de cultures d'hiver sur sols acides permettent de rattacher ses formations aux *Scleranthion annui*. Les cultures d'herbes et le champs de céréales au milieu de la zone d'étude n'ont pas été rattachés à cette formation faute de relevé ou de présence d'adventices.

Au sein de ces cultures, un suintement (à l'est) et un bas fond (à l'ouest) permettent le développement de végétation d'annuelles des milieux humides. Il est difficile de rattacher ces formations car elles sont imbriquées dans les cultures, peu typées et peu étudiées également. Les ornières dans la culture à l'est sont assez eutrophes avec une forte présence de la Glycérie flottante et de la Persicaire douce. À l'ouest, en contact avec la prairie de fauche, sur une zone plus vaste (~850 m<sup>2</sup>) se développe un tapis de Jonc des crapauds (avec la Montie des fontaines) sous les céréales mêlées de bleuet et de matricaire inodore.

**Haies-fourrés** : ces fourrés très riches en ronces et sureau noir ont été rattachés au *Sambuco nigrae - Salicion capreae*, formations pionnières collinéennes relativement eutrophes, qui se développent localement en bordure de champs et bénéficient des amendements réalisés dans les cultures.

### 3.2.4 Zones humides

En l'absence de sondage pédologique, les zones humides n'ont été appréhendées que d'un point de vue des habitats et de la végétation.

#### D'un point de vue habitat

La Prairie mésohygrophile acidoclinophile à Jonc à fleurs aïgues et Crételle à crêtes est à rattacher aux Prairies humides atlantiques et subatlantiques, Code Corine Biotope 37.21, listé comme habitat humide selon l'Arrêté du 24 juin 2008. Cet habitat couvre environ 200 m<sup>2</sup> au nord de la zone d'étude (Est de la prairie de fauche).

Les habitats au sein des céréales sont difficilement rattachables à des formations végétales décrites. Les ornières envahies par le Jonc des crapauds, la Persicaire douce et la Glycérie flottante se rapprochent du *Bidention tripartitae*, habitat considéré comme milieu humide selon l'Arrêté du 24 juin 2008. Cet habitat couvre environ 200 m<sup>2</sup>.

Le délaissé au sein de la culture d'herbe est également difficilement rattachable à une végétation, composé d'espèces de friches (Galium aparine, Ortie...), des cultures (Pensée des champs, Bleuet...) des prairies (Houlque laineuse, Dactyle aggloméré...) et de zones humides (Jonc épars).



## D'un point de vue de la flore

Dans la prairie de fauche, seule la zone principale à l'est (précédemment évoquée) pourrait répondre aux critères de végétation humide avec des nappes de Jonc à fleurs aiguës (*Juncus acutiflorus*), et la présence également de *Myosotis scorpioides* et de *Lychnis flos cuculi*. Dans les autres zones légèrement humides de cette prairie de fauche, aucune espèce indicatrice de zone humide ne domine la végétation même si les 3 espèces indicatrices précédentes sont présentes, mais en faible recouvrement.

Dans les céréales, la zone à l'est répond aux critères de zones humides avec la dominance du Jonc des crapauds, de la Persicaire douce et de la Glycérie flottante, toutes trois indicatrices de zones humide selon l'Arrêté du 24 juin 2008.

Concernant la zone à l'ouest, en bordure de la prairie, l'analyse est plus compliquée du fait de la succession de strates herbacées : si la strate inférieure est dominée par le Jonc des crapauds et la Montie des fontaines, espèces indicatrices de zones humides, la strate haute est dominée par des espèces messicoles comme le Bleuet, la Matricaire inodore et l'Apère jouet-du-vent qui ne sont pas indicatrices de zones humides.

Dans la culture d'herbe, à l'est, le délaissé humide ne présente pas non plus une majorité d'espèces de milieu humide bien que l'humidité soit bien présente.



**Céréales avec messicoles  
et sous-strate à jonc des crapauds**



**Ornière colonisée par Persicaire douce,  
Glycérie et Jonc des Crapauds**

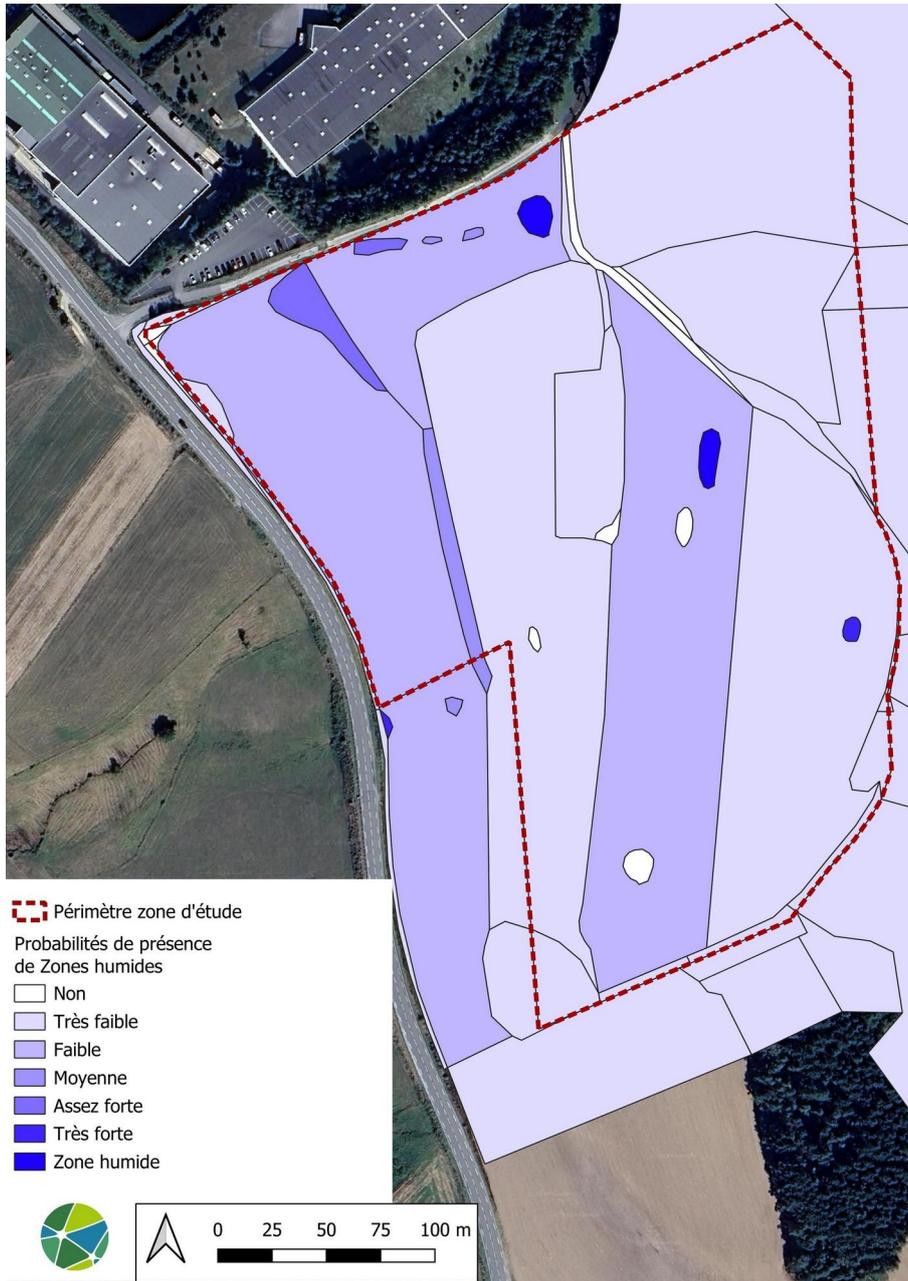
## Conclusion

Les critères habitat et végétation permettent de classer deux secteurs en zones humides d'une superficie respective de 200 m<sup>2</sup> (prairie de fauche) et 200 m<sup>2</sup> (céréales).

Les autres secteurs présentant des espèces indicatrices de zones humides doivent faire l'objet de sondages pédologiques afin d'en déterminer la nature et éventuellement la délimitation. Ces sondages permettront également de délimiter réglementairement les deux petites zones humides identifiées par ailleurs.

La carte ci-dessous présente les potentialités de présence de zones humides en fonction des différents habitats répertoriés. Les sondages pédologiques étant la référence finale en matière de détermination et de délimitation, la présence de zone humide n'est *a priori* exclue dans presque aucun habitat. La présence ou la probabilité assez forte d'une zone humide au sein d'une autre zone rend la probabilité de présence de zone humide au sein de cette zone plus élevée ; cela ne signifie pas pour autant que tout le zonage a la même probabilité.





**Potentialité de présence de zone humide sur la zone d'étude**

## 3.3 Faune

### 3.3.1 Oiseaux

Un total de 15 espèces d'oiseaux seulement a été contacté sur le site et ses abords immédiats, ce qui est faible. Ceci est en grande partie due à la très faible part de milieux ligneux (boisements, haies...) sur le site notamment suite aux coupes forestières sur la partie nord-est de la zone d'étude. Seul le bosquet central abrite quelques espèces ubiquistes (Mésange bleue, Pinson des arbres, Fauvette à tête noire, Rougegorge familier) mais sa faible superficie ne permet pas d'accueillir plus d'espèces. Quelques espèces forestières ont été contactées en limite du site, au nord-est, indiquant leur présence récente avant les coupes : Mésange noire, Roitelet huppé par exemple. Les haies et fourrés présents à l'est du site sont occupés par un couple de Fauvette grisette. Le Bruant jaune a également été entendu et observé dans la haie à l'ouest et les petits délaissés au sein des cultures.

Les cultures sont survolées par le Milan noir, la Buse variable et le Milan royal qui y chassent. En hiver, ces milieux sont également occupés par l'Alouette des champs.

### 3.3.2 Mammifères

Seules des traces de chevreuil ont été observées sur le site. Les probabilités de présence de chauves-souris sont très faibles en raison de l'absence de gros bois dans le bosquet restant. Les lisières forestières doivent toutefois être utilisées comme terrain de chasse.

### 3.3.3 Reptiles

Deux espèces communes de lézard ont été contactées sur le site :

- le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*) sur les tas de pierres dans les haies et au milieu de la coupe forestière ;
- le Lézard à deux raies (*Lacerta bilineata*) en bordure est du bosquet central.

Seulement 2 individus de Lézard des murailles et un de Lézard à deux raies ont été contactés malgré une météo changeante, avec des éclaircies ensoleillées, potentiellement favorable aux bains de soleil des reptiles.

Une Vipère aspic (*Vipera aspis*) a également été observée en bordure des coupes forestières.

### 3.3.4 Insectes

15 espèces de rhopalocères et trois espèces d'orthoptères ont été contactées sur le site. C'est peu mais les conditions météorologiques de ce printemps ont été peu favorables à l'observation des papillons (la pluie raccourcit la durée de vie des papillons) et les milieux favorables sont restreints à la prairie de fauche et le bord de la coupe forestière.



Les espèces de papillons observées sont soit des espèces de prairies (Mélitées, Azuré, Bronzé, Myrtil, Procris), soit des espèces liées aux milieux rudéraux (Vulcain, Belle-dame, Petite tortue).

La période d'observation a été trop précoce pour les orthoptères et l'absence de milieu aquatique ne permet pas le développement d'odonates.



**Localisation des reptiles sur la zone d'étude**

## 4 Enjeux

---

### 4.1 Enjeux liés aux habitats

Parmi les différents milieux naturels recensés sur la zone d'étude, deux sont inscrits sur la liste rouge régionale :

- **Scleranthion annui** comme Vulnérable (VU) : il s'agit d'une communauté d'annuelles liées aux cultures à paille d'hiver et se développant sur sols à tendances acides. En l'occurrence, il s'agit d'adventices des cultures de céréales comme le bleuet (*Cyanus segetum*), le scléranthe annuel (*Scleranthus annuus*), l'aphane des champs (*Aphanes arvensis*), le pavot argemone (*Roemeria argemone*), le radis ravenelle (*Raphanus raphanistrum*). Cette communauté est menacée par l'intensification des cultures par l'utilisation de désherbants et de fertilisants. Le cortège présent sur le site est appauvri, de nombreuses espèces peu communes sont absentes et d'autres sont en effectifs très faibles comme le Pavot argemone. En raison de son caractère dégradé, l'enjeu lié à cet habitat est modéré.
- **Luzulo campestris - Brometum hordeacei** comme Quasi-menacé (NT) : il s'agit d'une communauté de prairie de fauche mésophile mésotrophe sur sol acide. Cet habitat occupe en partie la prairie de fauche au nord du site. Elle est dominée par des graminées de taille moyenne comme la flouve (*Anthoxanthum odoratum*), l'avoine dorée (*Trisetum flavescens*) mais aussi des plus hautes comme la houlque laineuse (*Holcus lanatus*), la fétuque faux-roseau (*Schedonorus arundinaceus*), le vulpin des prés (***Alopecurus pratensis***)... Elle est égayée par la renoncule acre (*Ranunculus acris*), la marguerite (*Leucanthemum ircutianum*), la Centaurée jacée (*Centaurea jacea*)... C'est un habitat en régression car sensible à l'intensification par la fertilisation. De façon globale, les prairies de fauche sont en régression et classées comme NT (Quasi menacé). L'enjeu lié à cet habitat est modéré.

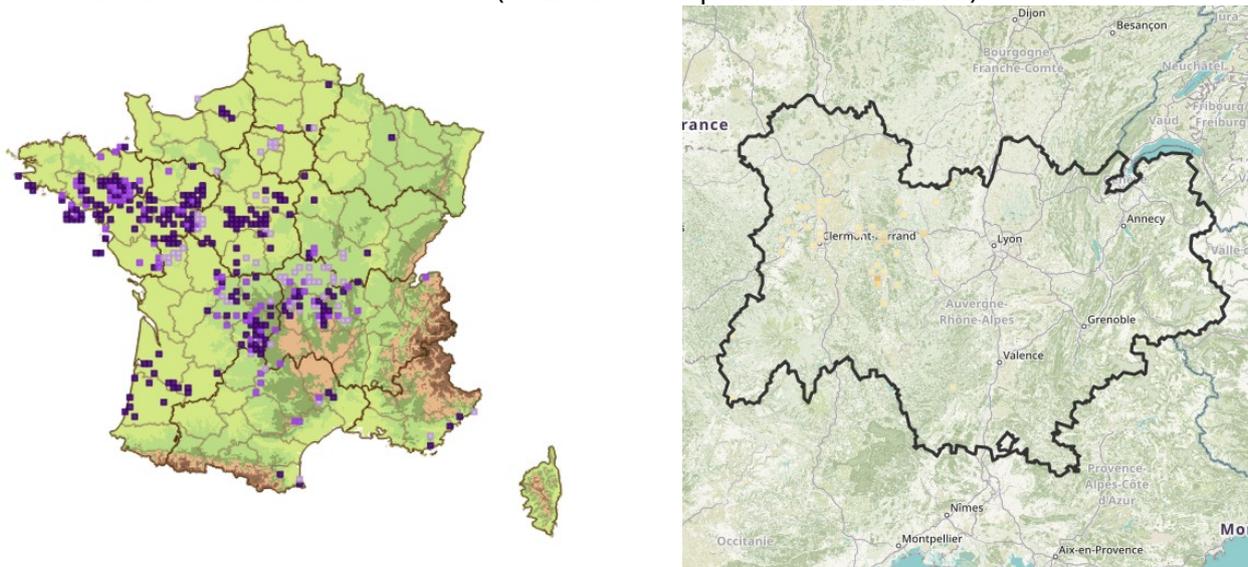
### 4.2 Enjeux liés à la flore

Aucune espèce de flore recensée sur le site n'est protégée.

Une espèce non protégée mais classée **vulnérable (VU)** sur la liste rouge de la flore menacée de l'ex-région Auvergne a été inventorié dans la culture de céréale en bordure ouest du site : la **Flouve aristée (*Anthoxanthum aristatum*)**. Proche de la très commune Flouve odorante, elle s'en distingue principalement par son caractère annuel et sa plus petite taille. Pousant naturellement dans les pelouses d'annuelles sur des sols sablonneux légèrement acides. Elle peut alors se retrouver dans des bords de parcelles cultivées en céréales. Ce qui est le cas sur le site : des pelouses d'annuelles sur sol acide bordent la parcelle de céréales à l'est du site. La Flouve aristée colonise le champ depuis ces bords sur environ 250 m<sup>2</sup>. En France, elle est dispersée dans la moitié ouest, plus présente en région Loire. En région AURA, l'espèce n'est connue que dans les départements de la Loire, du Cantal, du Puy de Dôme, du Rhône et de l'Allier (Site Biodiv'AURA). Sa présence sur le site constitue donc une première pour le département de la Haute-Loire.



La présence de cette espèce sur le site représente un **enjeu assez fort** du fait de son statut de conservation et de son isolement (seule donnée pour la Haute-Loire)



**Répartition de la Flouve aristée en France et en région AURA**



**Flouve aristée (photo sur site)**





**Localisation des enjeux liés à la flore**

Un enjeu important est également lié à la présence d'une espèce exogène envahissante (EEE) : le **Séneçon du Cap (*Senecio inaequidens*)**. Originaire d'Afrique du Sud, cette espèce est maintenant présente sur tous les continents. L'espèce est en progression et se répand le long des axes de circulation. En Haute-Loire, la RN8 est l'axe qui a conduit à l'introduction de cette espèce depuis la vallée du Rhône jusqu'au Puy-en-Velay. Sur le site, l'espèce était bien présente en 2022 au nord-ouest le long de la route au contact de la ZAC actuelle et quelques pieds avaient été trouvés en lisière du bosquet central. En 2024, l'espèce s'est implantée à l'est du site au sein de la coupe forestière.

L'ambrosie n'a pas été observée sur le site, mais le début d'été peut être encore trop précoce pour observer cette espèce à croissance estivale.

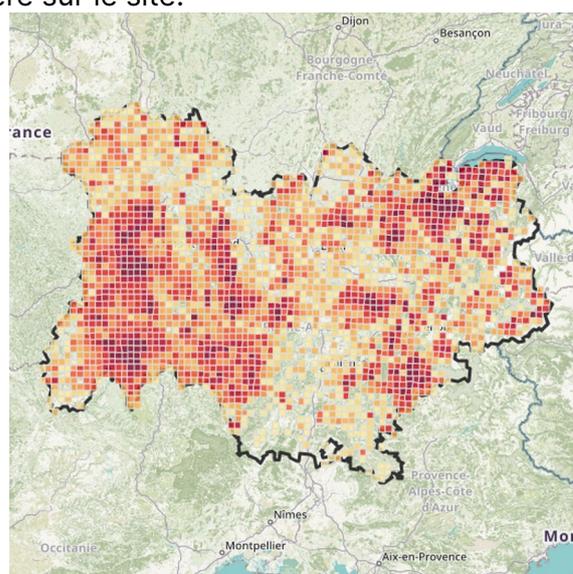
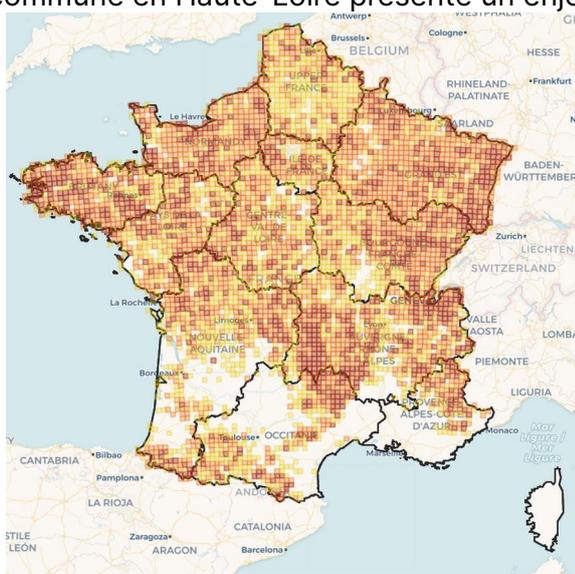


**Localisation des stations de Séneçon du Cap localisées sur le site**

## 4.3 Enjeux liés à la faune

Exceptée l'alouette des champs, l'ensemble des espèces d'oiseaux observées sur le site est protégé, y compris les quelques espèces d'oiseaux nicheurs comme le Pinson des arbres (*Fringila coelebs*), la Mésange bleue (*Cyanistes caeruleus*), la Fauvette à tête noire (*Sylvia atropurpurea*), le Rougegorge familier (*Erithacus rubecula*) et la Fauvette grisette (*Curruca communis*). Cependant, à l'exception du Bruant jaune, il s'agit d'espèces communes, non menacées et ne présentant pas d'enjeu de conservation.

Le **Bruant jaune (*Emberiza citrinella*)** est quant à lui inscrit sur la liste des oiseaux menacés en France comme espèce vulnérable (VU) et en région AURA comme espèce Quasi-Menacée (NT). Il était inscrit comme espèce vulnérable (VU) sur la liste rouge des oiseaux nicheurs de l'ex-région Auvergne. Le Bruant jaune est un fringille (granivore) appréciant les milieux ouverts constitués de prairies et de cultures parsemés de haies et de buissons où il peut cacher son nid. Ces éléments ligneux lui servent également de point de chant et de poste d'observation. Proche du Bruant zizi, il est moins thermophile et de ce fait laisse doucement la place à son congénère au changement climatique. Il a également beaucoup souffert des remembrement et de l'intensification des cultures. En région, il reste commun en moyenne montagne où les espaces pastoraux couvrent encore de grandes superficies, notamment dans le Massif-Central où il reste assez commun. Cette espèce commune en Haute-Loire présente un enjeu modéré sur le site.



**Répartition du Bruant jaune en France, en région AURA**

Parmi les espèces fréquentant le site et/ou nichant aux abords, signalons :

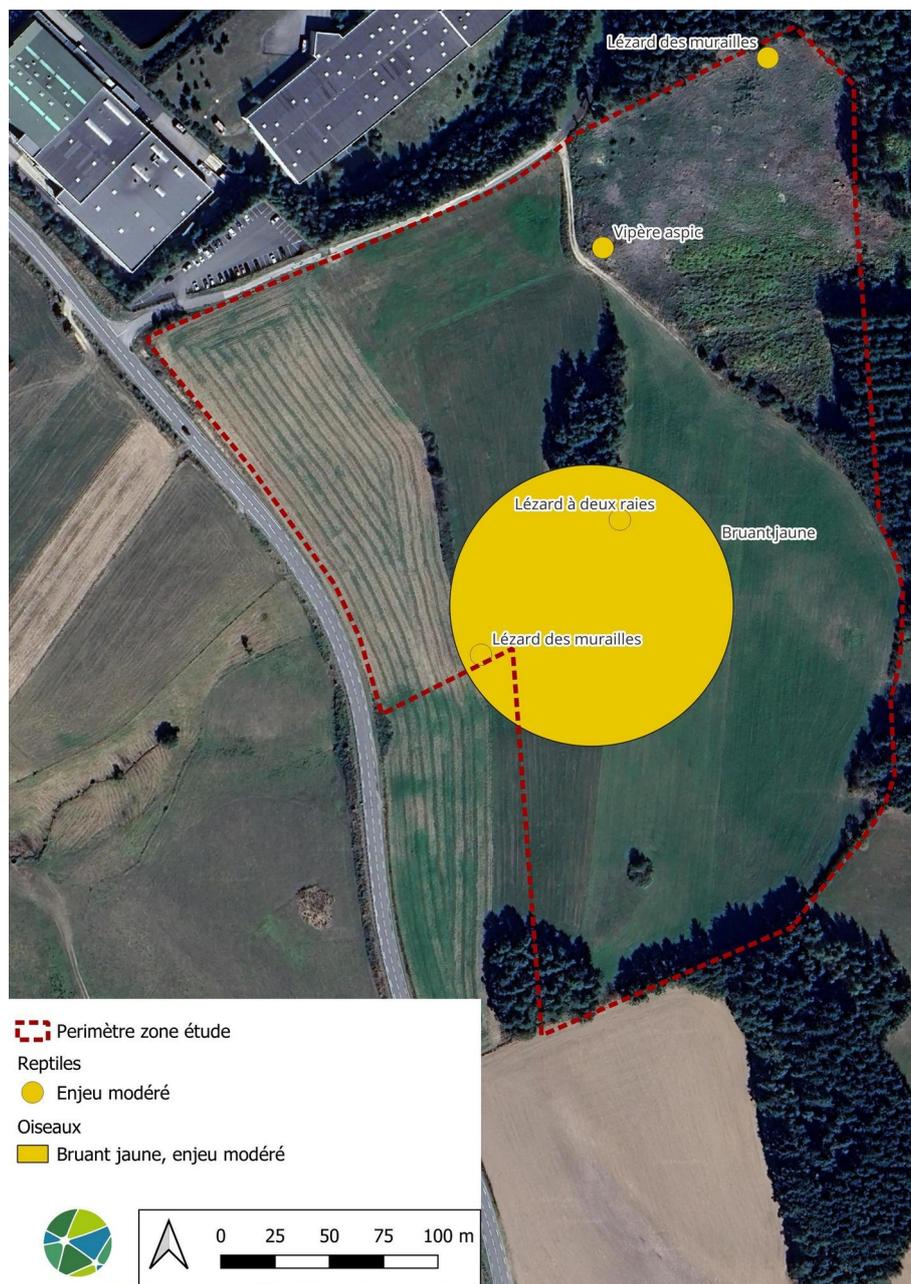
- le Roitelet huppé (*Regulus regulus*) : Vulnérable (VU) à l'échelle régionale, Quasi-menacé (NT) à l'échelle nationale . Il a été entendu aux abords dans la sapinière au nord du site et pouvait nicher sur la zone d'étude avant la coupe forestière/
- le Milan royal (*Milvus milvus*) : Quasi-menacé (NT) à l'échelle régionale, Vulnérable (VU) à l'échelle nationale, inscrit à l'annexe I de la directive « Oiseaux ». L'espèce a été observée en chasse au-dessus des cultures en décembre 2022 et en mai 2024.



Ces deux espèces ne nichant pas sur la zone d'étude et le nombre d'espèces nicheuses étant très faible, l'enjeu lié aux oiseaux observés en juin 2024 est faible.

De même, la présence de trois espèces protégées de reptiles, la Vipère aspic (*Vipera aspis*), le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*) et le Lézard à deux raies (*Lacerta bilineata*), présents en effectifs faibles, ne justifie pas un enjeu plus que modéré sur le site, ces deux espèces étant très communes.

Aucun enjeu lié aux insectes n'a été détecté et les potentialités de présence d'espèces rares ou menacées sont très faibles.



**Localisation des enjeux liés à la faune**

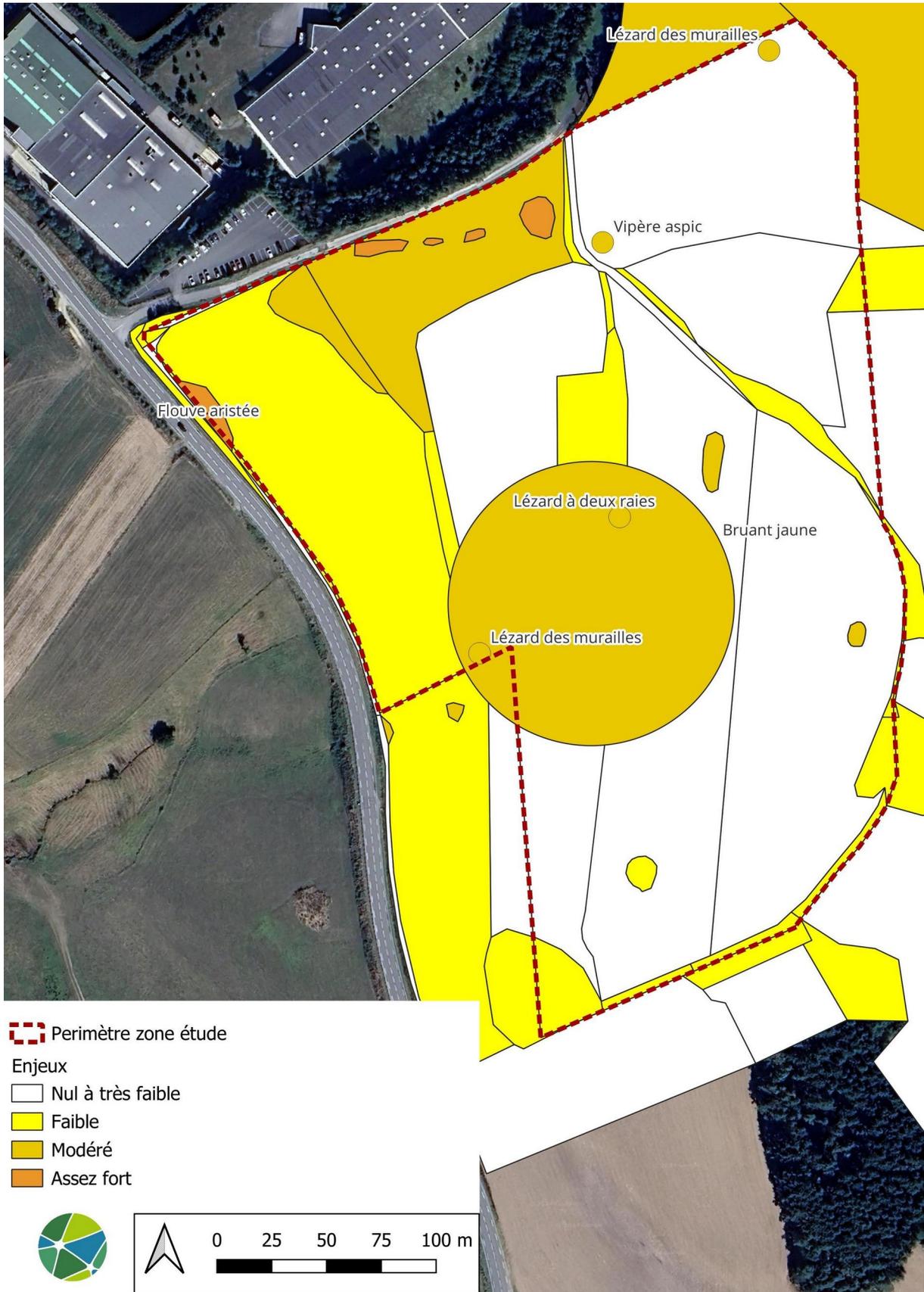
## 4.4 Enjeux généraux

Les enjeux écologiques globaux sont présentés ci-dessous.

Globalement :

- La prairie de fauche mésophile présente un enjeu modéré en raison de son habitat quasi-menacé, de sa naturalité, de sa diversité biologique, de sa fonctionnalité. Les petites zones humides présentes en son sein présentent un enjeu assez fort en raison de leur classement en zone humide ;
- Les cultures à céréales à l'ouest du site présentent également un enjeu faible à modéré en raison de la communauté d'adventices et de messicoles en forte régression au niveau régional, Les messicoles font l'objet d'un Plan National d'Actions en leur faveur, PNA décliné au niveau régional. Le niveau d'enjeu dépend de la densité en flore messicole et de la probabilité de présence de zone humide. La présence de la Flouve aristée, espèce vulnérable au niveau régional et mentionnée pour la première fois en Haute-Loire présente un enjeu assez fort au sein de ces cultures.
- Les autres cultures, les plantations, les chemins, les coupes récentes ne présentent pas d'enjeu. Seules deux petites zones humides au sein des cultures à l'est du site présentent un enjeu modéré ;
- Les haies, les fourrés, les bosquets présentent des enjeux faibles car ils peuvent accueillir une petite faune commune (oiseaux, reptiles). Ils participent à la fonctionnalité des milieux, servent de réserve de biodiversité et de relais au sein des cultures. Ainsi, ont été localisé le territoire du Bruant jaune, et la localisation des observations de reptiles (Lézard des murailles, Lézard à deux raies et Vipère aspic)
- Les boisements naturels présentent un enjeu modéré. Aucun n'est présent sur le site.





**Localisation des enjeux**



## 4.5 Préconisations

La présence d'espèces de reptiles et d'oiseaux nicheurs dans les haies et les boisements avait été anticipée et des mesures liées à la coupe des arbres (en dehors de la période de nidification) et de terrassement (en période d'activité des reptiles) avaient été actées dans l'évaluation environnementale de l'OAP. Des mesures de réduction sont également inscrites dans l'OAP afin de réduire les impacts permanents du projet :

- création de haies libre de végétaux indigènes ;
- gestion différenciée des espaces ouverts afin de développer des prairies permanentes de fauche ;
- aménagement du talus entre les deux zones de bâtiments avec fourrés et pelouses favorables aux reptiles ;
- aménagement de petits abris pour les reptiles et la faune (nichoirs, tas de sable...) ;
- absence de pesticide pour la gestion des espaces verts du site ;
- installation d'une clôture perméable à la mésofaune ;
- aménagement des bassins de rétention des eaux pluviales afin d'accueillir une faune et une flore adaptée (présence de banquettes, de panier d'hydrophytes, de radeaux d'hélophytes etc...).

La haie libre périphérique sera à l'interface entre le projet industriel et les cultures environnantes ; elle pourra bénéficier aux oiseaux des cultures dont le Bruant jaune et la Fauvette grisettes.

Cette haie ainsi que la végétalisation des talus et l'aménagement de petits abris seront favorables aux reptiles qui y trouveront gîte et couvert. La haie favorisera également les déplacements qui sont actuellement réduits entre les différents délaissés culturels isolés aux milieux des cultures.

Ces mesures pourront être complétées par la mise en place d'une bande fleurie, renouvelée chaque année à la manière des cultures de céréales, riche en messicoles indigènes afin de servir de réservoir pour ces espèces menacées. Cette culture pourrait ainsi héberger la Flouve aristée mais aussi d'autres messicoles recensées sur le site comme le Bleuet, le Pavot argémone, la Matricaire inodore, la Montie des fontaines, l'Aphane des champs...

Concernant les petites zones humides, des solutions pourraient être envisagées afin de recréer des zones humides à partir des eaux collectées dans les bassins de rétentions. Avec un débit de fuite très réduit, simulant un suintement, une petite zone réaménagée pourrait être alimentée en eau durant une grande partie de l'année et voire ainsi sa végétation évoluée vers une zone humide.



# Annexes

## Liste des espèces floristiques

CD\_Nom selon référentiel TAXREF16

Dir. Eur. : Directive européenne « Habitats » 92/43/CEE

H2 : annexe II de la directive « Habitats »

H4 : annexe IV de la directive « Habitats »

PN : Protection Nationale

PR : Protection Régionale (Auvergne)

LRN : Liste rouge Nationale

LRR : Liste rouge régionale AURA

CR : En danger critique ; EN : En danger ; VU : Vulnérable ; NT : Quasi-menacé ;

LC : taxon non menacé ; DD : Données insuffisantes ; NA : Non évalué

CD_Nom	Nom scientifique	Nom français	Dir Eur	PN	PR	LRN	LRR
79319	Abies alba Mill., 1768	Sapin blanc, Sapin pectiné				LC	LC
79783	Acer pseudoplatanus L., 1753	Érable sycomore, Grand Érable, Érable faux platane				LC	LC
79908	Achillea millefolium L., 1753	Achillée millefeuille, Herbe au charpentier, Sourcils-de-Vénus, Millefeuille, Chiendent rouge				LC	LC
80591	Agrostis capillaris L., 1753	Agrostide capillaire, Agrostide commune, Agrostis capillaire				LC	LC
80857	Aira caryophylla L., 1753	Aïra caryophyllé, Canche caryophyllée				LC	LC
80990	Ajuga reptans L., 1753	Bugle rampante, Consyre moyenne				LC	LC
81656	Alopecurus pratensis L., 1753	Vulpin des prés				LC	LC
189023	Amaranthus L., 1753	Amarante, épinard, brède amarante, brède pariétaire					
82285	Anacamptis morio (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Anacamptide bouffon, Orchis bouffon				LC	LC
82562	Andryala integrifolia L., 1753	Andryale à feuilles entières, Andryale sinueuse				LC	LC
82757	Anisantha sterilis (L.) Nevski, 1934	Brome stérile, Anisanthe stérile				LC	LC



CD_Nom	Nom scientifique	Nom français	Dir Eur	PN	PR	LRN	LRR
82916	<i>Anthoxanthum aristatum</i> Boiss., 1842	Flouve aristée, Flouve de Puel				LC	VU
82922	<i>Anthoxanthum odoratum</i> L., 1753	Flouve odorante				LC	LC
189255	<i>Anthriscus</i> Pers., 1805	Anthrisque					
83156	<i>Apera spica-venti</i> (L.) P.Beauv., 1812	Apère jouet-du-vent, Agrostide jouet-du-vent, Jouet-du-vent				LC	LC
83159	<i>Aphanes arvensis</i> L., 1753	Aphane des champs, Alchémille des champs				LC	LC
83732	<i>Aria edulis</i> (Willd.) M.Roem., 1847	Alisier blanc, Alisier de Bourgogne, Alouchier, Sorbier des Alpes				LC	LC
84061	<i>Artemisia vulgaris</i> L., 1753	Armoise commune, Herbe de feu				LC	LC
85418	<i>Avenella flexuosa</i> (L.) Drejer, 1838	Canche flexueuse, Avénelle flexueuse, Foin tortueux				LC	LC
85740	<i>Bellis perennis</i> L., 1753	Pâquerette vivace, Pâquerette				LC	LC
85903	<i>Betula pendula</i> Roth, 1788	Bouleau pleureur, Bouleau verruqueux, Boulard				LC	LC
86634	<i>Bromus hordeaceus</i> L., 1753	Brome mou, Brome orge				LC	LC
87501	<i>Calluna vulgaris</i> (L.) Hull, 1808	Callune commune, Callune, Béruee, Bruyère commune				LC	LC
87720	<i>Campanula rotundifolia</i> L., 1753	Campanule à feuilles rondes				LC	LC
87849	<i>Capsella bursa-pastoris</i> (L.) Medik., 1792	Capselle bourse-à-pasteur, Bourse-de-capucin, Bourse-à-pasteur				LC	LC
87930	<i>Cardamine hirsuta</i> L., 1753	Cardamine hérissée, Cardamine hirsute, Cresson de muraille				LC	LC
87964	<i>Cardamine pratensis</i> L., 1753	Cardamine des prés, Cresson des prés, Cressonnette				LC	LC
88626	<i>Carex leporina</i> L., 1753	Laïche patte-de-lièvre, Laïche des lièvres, Laïche à épis ovales				LC	LC
88885	<i>Carex spicata</i> Huds., 1762	Laïche en épi				LC	LC
89304	<i>Castanea sativa</i> Mill., 1768	Châtaignier cultivé, Châtaignier, Châtaignier commun				LC	LC
89619	<i>Centaurea jacea</i> L., 1753	Centaurée jacée, Tête de moineau, Ambrette				LC	LC
89653	<i>Centaurea nigra</i> L., 1753	Centaurée noire				DD	
133108	<i>Cerastium fontanum</i> subsp. vulgare (Hartm.) Greuter & Burdet,	Céraiste commun, Mouron d'alouette				LC	



CD_Nom	Nom scientifique	Nom français	Dir Eur	PN	PR	LRN	LRR
	1982						
90017	<i>Cerastium glomeratum</i> Thuill., 1799	Céraiste aggloméré, Oreille de souris				LC	LC
717136	<i>Ceratochloa sitchensis</i> (Trin.) Cope & Ryves, 1996	Brome de Sitka				NA	
90328	<i>Chaerophyllum aureum</i> L., 1762	Cerfeuil doré, Chérophylle doré				LC	LC
90356	<i>Chaerophyllum temulum</i> L., 1753	Cerfeuil enivrant, Cerfeuil penché, Chérophylle penché, Couquet				LC	LC
91289	<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop., 1772	Cirse des champs, Chardon des champs, Calcide				LC	LC
91430	<i>Cirsium vulgare</i> (Savi) Ten., 1838	Cirse commun, Cirse à feuilles lancéolées, Cirse lancéolé				LC	LC
92242	<i>Conopodium majus</i> (Gouan) Loret, 1886	Conopode dénudé, Grand conopode, Conopode élevé, Noisette de terre				LC	LC
92302	<i>Convolvulus arvensis</i> L., 1753	Liseron des champs, Vrillée, Petit liseron				LC	LC
92501	<i>Cornus sanguinea</i> L., 1753	Cornouiller sanguin, Sanguine, Cornouiller femelle				LC	LC
92606	<i>Corylus avellana</i> L., 1753	Noisetier commun, Noisetier, Coudrier, Avelinier				LC	LC
92876	<i>Crataegus monogyna</i> Jacq., 1775	Aubépine à un style, Épine noire, Bois de mai, Aubépine monogyne				LC	LC
93308	<i>Cruciata laevipes</i> Opiz, 1852	Croisette commune, Gaillet croisette				LC	LC
93680	<i>Cyanus segetum</i> Hill, 1762	Bleuet des moissons, Bleuet, Barbeau				LC	LC
93860	<i>Cynosurus cristatus</i> L., 1753	Cynosure crénelle, Crénelle, Crénelle commune, Crénelle des prés				LC	LC
94164	<i>Cytisus scoparius</i> (L.) Link, 1822	Cytise à balais, Genêt à balais, Sarothamne à balais, Juniesse				LC	LC
94207	<i>Dactylis glomerata</i> L., 1753	Dactyle aggloméré, Pied-de-poule				LC	LC
94503	<i>Daucus carota</i> L., 1753	Carotte sauvage, Carotte commune, Daucus carotte				LC	LC
94959	<i>Digitalis purpurea</i> L., 1753	Digitale pourpre, Gantelée, Gant de Notre-Dame				LC	LC
95567	<i>Dryopteris filix-mas</i> (L.) Schott, 1834	Dryoptéride fougère-mâle, Fougère-mâle, Dryoptéris fougère-mâle				LC	LC
95793	<i>Echium vulgare</i> L., 1753	Vipérine commune, Vipérine vulgaire				LC	LC



CD_Nom	Nom scientifique	Nom français	Dir Eur	PN	PR	LRN	LRR
96046	<i>Elytrigia repens</i> (L.) Desv. ex Nevski, 1934	Chiendent rampant, Chiendent commun, Élytrigie rampante				LC	LC
96136	<i>Epilobium angustifolium</i> L., 1753	Épilobe à feuilles étroites, Épilobe en épi, Laurier de saint Antoine				LC	LC
96271	<i>Epilobium tetragonum</i> L., 1753	Épilobe à tige carrée, Épilobe à quatre angles, Épilobe tétragone				LC	LC
96895	<i>Erodium cicutarium</i> (L.) L'Hér., 1789	Érodium à feuilles de ciguë, Bec-de-grue				LC	
97084	<i>Ervilia hirsuta</i> (L.) Opiz, 1852	Vesce hérissée				LC	LC
97947	<i>Fagus sylvatica</i> L., 1753	Hêtre des forêts, Hêtre, Fayard, Hêtre commun, Fouteau				LC	LC
98512	<i>Festuca rubra</i> L., 1753	Fétuque rouge				LC	LC
98681	<i>Filago germanica</i> L., 1763	Cotonnière d'Allemagne, Cotonnière commune, Immortelle d'Allemagne				LC	LC
98865	<i>Fragaria vesca</i> L., 1753	Fraisier sauvage, Fraisier des bois				LC	LC
98921	<i>Fraxinus excelsior</i> L., 1753	Frêne élevé, Frêne commun, Frêne, Frêne d'Europe				LC	LC
99334	<i>Galeopsis tetrahit</i> L., 1753	Galéopsis tétrahit, Ortie royale, Galéopse tétrahit				LC	LC
99366	<i>Galium album</i> Mill., 1768	Gaillet blanc, Gaillet dressé				LC	
99373	<i>Galium aparine</i> L., 1753	Gaillet gratteron, Herbe collante, Gratteron				LC	LC
100142	<i>Geranium robertianum</i> L., 1753	Géranium herbe-à-Robert, Géranium Robert, Herbe tangué				LC	LC
100144	<i>Geranium rotundifolium</i> L., 1753	Géranium à feuilles rondes, Mauvette				LC	LC
100387	<i>Glyceria fluitans</i> (L.) R.Br., 1810	Glycérie flottante, Manne de Pologne				LC	LC
100787	<i>Hedera helix</i> L., 1753	Lierre grimpant, Herbe de saint Jean, Lierre commun				LC	LC
101300	<i>Heracleum sphondylium</i> L., 1753	Berce sphondyle, Patte d'ours, Berce commune, Grande Berce				LC	LC
102235	<i>Hieracium murorum</i> L., 1753	Épervière des murs				LC	DDL C
102900	<i>Holcus lanatus</i> L., 1753	Houlque laineuse, Blanchard				LC	LC
102901	<i>Holcus mollis</i> L., 1759	Houlque molle, Avoine molle				LC	LC
103288	<i>Hypericum humifusum</i> L., 1753	Millepertuis couché, Petit millepertuis				LC	LC



CD_Nom	Nom scientifique	Nom français	Dir Eur	PN	PR	LRN	LRR
103316	<i>Hypericum perforatum</i> L., 1753	Millepertuis perforé, Herbe de la Saint-Jean				LC	LC
103375	<i>Hypochaeris radicata</i> L., 1753	Porcelle enracinée, Salade-de-porc				LC	LC
103514	<i>Ilex aquifolium</i> L., 1753	Houx commun, Houx				LC	LC
103985	<i>Jacobaea adonidifolia</i> (Loisel.) Mérat, 1812	Jacobée à feuilles d'adonis, Sénéçon à feuilles d'adonis				LC	LC
104022	<i>Jasione montana</i> L., 1753	Jasione des montagnes, Herbe à midi				LC	LC
104101	<i>Juncus acutiflorus</i> Ehrh. ex Hoffm., 1791	Jonc à fleurs aiguës, Jonc à tépales aigus, Jonc acutiflore				LC	LC
104144	<i>Juncus bufonius</i> L., 1753	Jonc des crapauds				LC	LC
104173	<i>Juncus effusus</i> L., 1753	Jonc épars				LC	LC
104397	<i>Juniperus communis</i> L., 1753	Genévrier commun, Genièvre, Peteron				LC	LC
104516	<i>Knautia arvensis</i> (L.) Coult., 1828	Knautie des champs, Oreille-d'âne				LC	LC
104517	<i>Knautia arvernensis</i> (Briq.) Szabó, 1934	Knautie d'Auvergne				LC	LC
104775	<i>Lactuca serriola</i> L., 1756	Laitue scariole, Escarole, Laitue sauvage				LC	LC
104903	<i>Lamium purpureum</i> L., 1753	Lamier pourpre, Ortie rouge				LC	LC
105017	<i>Lapsana communis</i> L., 1753	Lampsane commune, Lastron marron, Herbe aux mamelles				LC	LC
105042	<i>Larix decidua</i> Mill., 1768	Mélèze d'Europe, Pin de Briançon, Mélèze décidu				LC	
105247	<i>Lathyrus pratensis</i> L., 1753	Gesse des prés				LC	LC
105502	<i>Leontodon hispidus</i> L., 1753	Liondent hispide, Liondent variable				LC	LC
105795	<i>Leucanthemum ircutianum</i> DC., 1838	Marguerite d'Irkutsk				LC	
106213	<i>Linaria repens</i> (L.) Mill., 1768	Linaire rampante				LC	LC
106451	<i>Logfia minima</i> (Sm.) Dumort., 1827	Logfie minime, Petite logfie, Petite cotonnière, Cotonnière naine, Logfie naine, Gnaphale nain				LC	LC
106499	<i>Lolium perenne</i> L., 1753	Ivraie vivace, Ray-grass anglais				LC	LC
106507	<i>Lolium rigidum</i> Gaudin, 1811	Ivraie rigide, Ray-grass rigide, Ivraie à épis serrés				LC	NT
106653	<i>Lotus corniculatus</i> L., 1753	Lotier corniculé, Pied-de-poule, Sabot-de-la-mariée				LC	LC



CD_Nom	Nom scientifique	Nom français	Dir Eur	PN	PR	LRN	LRR
106698	Lotus pedunculatus Cav., 1793	Lotier pédonculé, Lotier des marais				LC	LC
106818	Luzula campestris (L.) DC., 1805	Luzule champêtre, Luzule des champs				LC	LC
106918	Lychnis flos-cuculi L., 1753	Lychnide fleur-de-coucou, Lychnis fleur-de-coucou, Fleur-de-coucou, Œil-de-perdrix				LC	LC
107282	Malva moschata L., 1753	Mauve musquée				LC	LC
107711	Medicago sativa L., 1753	Luzerne cultivée				LC	LC
108519	Micropyrum tenellum (L.) Link, 1844	Micropyre délicat, Catapode délicat, Catapode des graviers				LC	LC
108785	Montia fontana L., 1753	Montie des fontaines				LC	LC
108874	Muscari comosum (L.) Mill., 1768	Muscari chevelu, Muscari à toupet, Muscari chevelu, Muscari à toupet				LC	LC
109019	Myosotis discolor Pers., 1797	Myosotis discoloré, Myosotis bicoloré, Myosotis changeant, Myosotis versicolore				LC	LC
109084	Myosotis ramosissima Rochel, 1814	Myosotis très rameux, Myosotis rameux, Myosotis hérissé				LC	LC
109091	Myosotis scorpioides L., 1753	Myosotis faux scorpion, Myosotis des marais				LC	LC
111419	Ornithopus perpusillus L., 1753	Ornithope délicat, Pied-d'oiseau délicat				LC	LC
112285	Papaver argemone L., 1753	Pavot argémone, Coquelicot argémone				LC	LC
112747	Persicaria mitis (Schrank) Assenov, 1966 [nom. cons.]	Persicaire douce, Renouée douce				LC	LC
113432	Picea abies (L.) H.Karst., 1881	Épicéa commun, Sérente				LC	
113525	Pilosella officinarum F.W.Schultz & Sch.Bip., 1862	Pilloselle officinale, Épervière piloselle				LC	LC
113703	Pinus sylvestris L., 1753	Pin sylvestre				LC	LC
113893	Plantago lanceolata L., 1753	Plantain lancéolé, Petit plantain, Herbe Caroline, Ti-plantain				LC	LC
113904	Plantago major L., 1753	Plantain élevé, Plantain majeur, Grand plantain, Plantain à bouquet				LC	LC
113221	Phleum pratense L., 1753	Fléole des prés				LC	LC
114114	Poa annua L., 1753	Pâturin annuel				LC	LC



CD_Nom	Nom scientifique	Nom français	Dir Eur	PN	PR	LRN	LRR
114332	<i>Poa pratensis</i> L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Pâturin des prés				LC	LC
114416	<i>Poa trivialis</i> L., 1753	Pâturin commun, Gazon d'Angleterre				LC	LC
114658	<i>Polygonum aviculare</i> L., 1753	Renouée des oiseaux, Renouée Traînasse, Traînasse				LC	LC
115145	<i>Populus nigra</i> L., 1753	Peuplier noir, Peuplier commun noir				LC	LC
115156	<i>Populus tremula</i> L., 1753	Peuplier tremble, Tremble				LC	LC
115624	<i>Potentilla reptans</i> L., 1753	Potentille rampante, Quintefeuille				LC	LC
115789	<i>Poterium sanguisorba</i> L., 1753	Potérium sanguisorbe, Pimprenelle à fruits réticulés, Petite sanguisorbe, Petite pimprenelle, Sanguisorbe mineure				LC	LC
116012	<i>Prunella vulgaris</i> L., 1753	Herbe Catois				LC	LC
116043	<i>Prunus avium</i> (L.) L., 1755	Prunier merisier, Cerisier				LC	LC
116142	<i>Prunus spinosa</i> L., 1753	Prunier épineux, Épine noire, Prunellier, Pelossier				LC	LC
116216	<i>Pseudotsuga menziesii</i> (Mirb.) Franco, 1950	Douglas de Menzies, Sapin de Douglas, Pin de l'Orégon, Douglas, Sapin de Douglas, Pseudotsuga de Menzies				NA	
116265	<i>Pteridium aquilinum</i> (L.) Kuhn, 1879	Ptéridion aigle, Fougère à l'aigle, Fougère aigle, Fougère commune, Ptéride aquiline				LC	LC
116759	<i>Quercus robur</i> L., 1753	Chêne pédonculé, Gravelin, Chêne femelle, Chêne à grappe, Châgne				LC	LC
116903	<i>Ranunculus acris</i> L., 1753	Renoncule âcre, Bouton-d'or, Pied-de-coq				LC	LC
117353	<i>Raphanus raphanistrum</i> L., 1753	Radis ravenelle, Ravenelle, Radis sauvage				LC	LC
117616	<i>Rhinanthus minor</i> L., 1756	Rhinanthe mineur, Petit cocriste, Petit rhinanthe, Rhinanthe à petites fleurs				LC	LC
117860	<i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753	Robinier faux-acacia, Acacia blanc, Robinier, Robinier faux acacia				NA	
118073	<i>Rosa canina</i> L., 1753	Rosier des chiens, Rosier des haies, Églantier, Églantier des chiens				LC	LC
119149	<i>Rubus idaeus</i> L., 1753	Ronce framboisier, Framboisier				LC	LC



CD_Nom	Nom scientifique	Nom français	Dir Eur	PN	PR	LRN	LRR
197281	Rubus L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Ronce					
119418	Rumex acetosa L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Patience oseille, Oseille des prés, Rumex oseille, Grande oseille, Oseille commune, Surelle				LC	LC
119419	Rumex acetosella L., 1753	Patience petite-oseille, Petite oseille, Oseille des brebis, Surelle				LC	LC
119550	Rumex obtusifolius L., 1753	Patience à feuilles obtuses, Oseille à feuilles obtuses, Patience sauvage, Parelle à feuilles obtuses, Rumex à feuilles obtuses				LC	LC
119915	Salix alba L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Saule blanc, Saule commun, Osier blanc				LC	LC
119977	Salix caprea L., 1753	Saule marsault, Saule des chèvres, Marsaule, Marsault				LC	LC
120717	Sambucus nigra L., 1753	Sureau noir, Sampéquier				LC	LC
121065	Saxifraga granulata L., 1753	Saxifrage granulée, Herbe à la gravelle, Casse-pierre				LC	LC
717533	Schedonorus arundinaceus (Schreb.) Dumort., 1824 [nom. cons.]	Schédonore roseau, Fétuque roseau, Fétuque faux roseau				LC	LC
121823	Scleranthus annuus L., 1753	Scléranthe annuel, Gnavelle annuelle				LC	LC
122028	Scrophularia nodosa L., 1753	Scrofulaire noueuse				LC	LC
122630	Senecio inaequidens DC., 1838	Séneçon du Cap, Séneçon à dents inégales, Séneçon sud-africain, Séneçon à feuilles étroites, Séneçon d'Harvey				NA	
122726	Senecio sylvaticus L., 1753	Séneçon des forêts, Séneçon des bois				LC	LC
122745	Senecio vulgaris L., 1753	Séneçon commun, Séneçon vulgaire				LC	LC
123522	Silene latifolia Poir., 1789	Silène à feuilles larges, Silène à larges feuilles, Compagnon blanc				LC	LC
123568	Silene nutans L., 1753	Silène penché				LC	LC
124261	Sonchus oleraceus L., 1753	Laiteron potager, Laiteron lisse, Laiteron maraîcher				LC	LC
124308	Sorbus aucuparia L., 1753	Sorbier des oiseleurs, Sorbier sauvage, Sorbier des oiseaux				LC	LC
124578	Spergularia rubra (L.) J.Presl & C.Presl, 1819	Spergulaire rouge, Sabline rouge				LC	LC
124814	Stachys sylvatica L., 1753	Épiaire des forêts, Épiaire des bois, Ortie à crapauds,				LC	LC



CD_Nom	Nom scientifique	Nom français	Dir Eur	PN	PR	LRN	LRR
		Ortie puante, Ortie à crapauds					
125014	<i>Stellaria media</i> (L.) Vill., 1789	Stellaire intermédiaire, Mouron, Mouron blanc				LC	LC
125831	<i>Teesdalia nudicaulis</i> (L.) W.T.Aiton, 1812	Téedalie à tiges nues				LC	LC
126035	<i>Teucrium scorodonia</i> L., 1753	Germandrée scorodoine, Sauge des bois, Germandrée des bois				LC	LC
126566	<i>Thymus pulegioides</i> L., 1753	Thym faux pouliot, Thym commun, Serpolet faux pouliot				LC	LC
127029	<i>Tragopogon pratensis</i> L., 1753	Salsifis des prés				LC	LC
127294	<i>Trifolium dubium</i> Sibth., 1794	Trèfle douteux, Petit trèfle jaune				LC	LC
127439	<i>Trifolium pratense</i> L., 1753	Trèfle des prés, Trèfle violet				LC	LC
127454	<i>Trifolium repens</i> L., 1753	Trèfle rampant, Trèfle blanc, Trèfle de Hollande				LC	LC
127613	<i>Tripleurospermum inodorum</i> (L.) Sch.Bip., 1844	Tripleurosperme inodore, Matricaire inodore, Matricaire perforée				LC	LC
127660	<i>Trisetum flavescens</i> (L.) P.Beauv., 1812	Trisète jaunissant, Trisète commun, Avoine dorée, Avoine jaunâtre, Trisète jaunâtre				LC	LC
128268	<i>Urtica dioica</i> L., 1753	Ortie dioïque, Grande ortie				LC	LC
128345	<i>Vaccinium myrtillus</i> L., 1753	Airelle myrtille, Myrtille, Maurette, Brimbelle				LC	LC
128660	<i>Verbascum thapsus</i> L., 1753	Molène bouillon-blanc, Herbe-de-saint-Fiacre, Bouillon-blanc				LC	LC
128801	<i>Veronica arvensis</i> L., 1753	Véronique des champs, Velvete sauvage				LC	LC
128832	<i>Veronica chamaedrys</i> L., 1753	Véronique petit-chêne, Fausse germandrée				LC	LC
128956	<i>Veronica persica</i> Poir., 1808	Véronique de Perse				NA	
142164	<i>Veronica serpyllifolia</i> subsp. <i>serpyllifolia</i> L., 1753	Véronique à feuilles de serpolet				LC	
129109	<i>Vicia angustifolia</i> L., 1759	Vesce à folioles étroites				LC	
129298	<i>Vicia sativa</i> L., 1753	Vesce cultivée, Vesce cultivée, Poisette				NA	LC
129302	<i>Vicia segetalis</i> Thuill., 1799	Vesce des moissons				LC	
129506	<i>Viola arvensis</i> Murray, 1770	Violette des champs, Pensée des champs				LC	LC



CD_Nom	Nom scientifique	Nom français	Dir Eur	PN	PR	LRN	LRR
129906	Viscum album L., 1753	Gui blanc, Gui des feuillus, Gui, Bois de la Sainte-Croix				LC	LC
129997	Vulpia bromoides (L.) Gray, 1821	Vulpie queue-d'écureuil, Vulpie faux brome				LC	



## Liste des espèces faunistiques

CD\_Nom selon référentiel TAXREF16

Dir. Eur. : Directive européenne « Habitats » 92/43/CEE ou Directive européenne « Oiseaux » 2009/147/CE

H2 : annexe II de la directive « Habitats »

H4 : annexe IV de la directive « Habitats »

O1 : annexe I de la directive « Oiseaux »

O21, O22 : annexe II de la directive « Oiseaux »

O31, O32 : annexe III de la directive « Oiseaux »

Prot. Nat. : Protection nationale

O3 : article 3 de l'arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection

M2 : article 2 de l'arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection

AR2, 3, 4 : article 2, 3 ou 4 de l'arrêté du 8 janvier 2021 fixant les listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection

P1 : article 1 de l'arrêté du 8 décembre 1988 fixant la liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire national

LR N : Liste rouge Nationale

LR R : Liste rouge régionale Auvergne - AURA

CR : En danger critique ; EN : En danger ; VU : Vulnérable ; NT : Quasi-menacé ;

LC : taxon non menacé ; DD : Données insuffisantes ; NA : Non évalué

CD_Nom	Groupe	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Dir Eur	PN	LRN	LRR
3676	Oiseaux	Alauda arvensis Linnaeus, 1758	Alouette des champs	O22		NT	NT
2623	Oiseaux	Buteo buteo (Linnaeus, 1758)	Buse variable		O3	LC	LC
4503	Oiseaux	Corvus corone Linnaeus, 1758	Corneille noire	O22		LC	LC
534742	Oiseaux	Cyanistes caeruleus (Linnaeus, 1758)	Mésange bleue		O3	LC	LC
4657	Oiseaux	Emberiza citrinella Linnaeus, 1758	Bruant jaune		O3	VU	NT
4001	Oiseaux	Erithacus rubecula (Linnaeus, 1758)	Rougegorge familier		O3	LC	LC
4564	Oiseaux	Fringilla coelebs Linnaeus, 1758	Pinson des arbres		O3	LC	LC
2840	Oiseaux	Milvus migrans (Boddaert, 1783)	Milan noir	<b>O1</b>	O3	LC	LC
2844	Oiseaux	Milvus milvus (Linnaeus, 1758)	Milan royal	<b>O1</b>	O3	VU	NT
3764	Oiseaux	Parus major Linnaeus, 1758	Mésange charbonnière		O3	LC	LC



CD_Nom	Groupe	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Dir Eur	PN	LRN	LRR
534751	Oiseaux	Periparus ater (Linnaeus, 1758)	Mésange noire		O3	LC	LC
4280	Oiseaux	Phylloscopus collybita (Vieillot, 1817)	Pouillot véloce		O3	LC	LC
4308	Oiseaux	Regulus regulus (Linnaeus, 1758)	Roitelet huppé		O3	NT	VU
4257	Oiseaux	Sylvia atricapilla (Linnaeus, 1758)	Fauvette à tête noire		O3	LC	LC
4252	Oiseaux	Sylvia communis Latham, 1787	Fauvette grisette		O3	LC	LC
53754	Lépidoptères	Aglais urticae (Linnaeus, 1758)	Petite Tortue			LC	LC
54307	Lépidoptères	Callophrys rubi (Linnaeus, 1758)	Thécla de la Ronce			LC	LC
53623	Lépidoptères	Coenonympha pamphilus (Linnaeus, 1758)	Fadet commun			LC	LC
53908	Lépidoptères	Issoria lathonia (Linnaeus, 1758)	Petit Nacré			LC	LC
53973	Lépidoptères	Lycaena phlaeas (Linnaeus, 1761)	Cuivré commun			LC	LC
53668	Lépidoptères	Maniola jurtina (Linnaeus, 1758)	Myrtil			LC	LC
53700	Lépidoptères	Melanargia galathea (Linnaeus, 1758)	Demi-Deuil (			LC	LC
608362	Lépidoptères	Melitaea celadussa Fruhstorfer, 1910	Mélitée de Fruhstorfer				LC
53817	Lépidoptères	Melitaea cinxia (Linnaeus, 1758)	Mélitée du Plantain			LC	LC
53794	Lépidoptères	Melitaea didyma (Esper, 1778)	Mélitée orangée			LC	LC
53811	Lépidoptères	Melitaea phoebe (Denis & Schiffermüller, 1775)	Mélitée des Centaurées			LC	LC
54279	Lépidoptères	Polyommatus icarus (Rottemburg, 1775)	Argus bleu			LC	LC
219741	Lépidoptères	Thymelicus lineola (Ochsenheimer, 1808)	Hespérie du Dactyle			LC	LC
53741	Lépidoptères	Vanessa atalanta (Linnaeus, 1758)	Vulcain			LC	LC
53747	Lépidoptères	Vanessa cardui (Linnaeus, 1758)	Belle-Dame			LC	LC
65910	Orthoptères	Gryllus campestris Linnaeus, 1758	Grillon champêtre,				LC
66088	Orthoptères	Omocestus rufipes (Zetterstedt, 1821)	Criquet noir-ébène				LC
65774	Orthoptères	Tettigonia viridissima (Linnaeus, 1758)	Grande Sauterelle verte				LC



CD_Nom	Groupe	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Dir Eur	PN	LRN	LRR
61057	Mammifères	Capreolus capreolus (Linnaeus, 1758)	Chevreuil européen,			LC	LC
77619	Reptiles	Lacerta bilineata Daudin, 1802	Lézard à deux raies	<b>H4</b>	<b>AR2</b>	LC	LC
77756	Reptiles	Podarcis muralis (Laurenti, 1768)	Lézard des murailles	<b>H4</b>	<b>AR2</b>	LC	LC
78130	Reptiles	Vipera aspis (Linnaeus, 1758)	Vipère aspic		<b>AR2</b>	LC	LC

